Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville
Province de Québec

Avis public

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

La soussignée donne avis public qu'à la séance du Conseil qui sera tenue le lundi 4 avril 2022, à 20h00, en la salle du Conseil, au 390, rue Principale, à Saint-Bernard-de-Michaudville, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure relative à la propriété située du lot 2 709 008, 4e Rang, propriétaire de Ferme Girosec inc.

Cette demande vise à autoriser le projet suivant :

- Un bâtiment accessoire agricole (silo) à 14,5 mètres de la marge avant;
- Le règlement 2017-02, article 7.21 stipule qu'un bâtiment accessoire à un usage agricole doit avoir une marge de recul avant de 15 mètres;
- La demande est donc d'autoriser l'implantation du silo à 0.5 mètre plus près de la ligne avant que la norme prescrite.

Tout intéressé pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure lors de la séance du 4 avril 2022.

Signé et affiché le 15 mars 2022,

Émilie Petitclerc
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville
Province de Québec

Certificat de publication

Je soussignée, Émilie Petitclerc, directrice générale et secrétaire-trésorière, résidant à Saint-Hyacinthe, certifie par les présentes sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-joint en affichant une copie, au bureau municipal et sur le site internet de la municipalité (http://saintbernarddemichaudville.qc.ca/), entre 16 h 30 et 16 h 40, le 15 mars 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 15 mars 2022.

Émilie Petitclerc
Directrice générale et secrétaire-trésorière